

SAINT- VIGOR LE MAG

LE BULLETIN D'INFORMATION TRIMESTRIEL DE LA COMMUNE



AOÛT 2025, NUMÉRO 16

Chers Saint Vigorais et Saint Vigoraises,

Et oui, nous voilà déjà à la rentrée scolaire. Comme vous avez pu le constater, le terrain de pétanque reprend forme. Un bloc modulaire provisoire va être installé dans les prochains jours pour le confort des joueurs. Les projets vont donc pouvoir avancer dans l'ensemble du complexe sportif. Côté travaux, je peux également vous informer de l'obtention du permis de construire pour le nouveau préau de l'école élémentaire.

Vous savez que la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole (LHSM) a acheté le bois des Petits Vaux, le bois qui se trouve à gauche dans la descente de la côte de St Vigor ainsi que le bois sur le coteau de falaise en allant bien après la grotte de St Vigor. Suite à cet achat, LHSM a lancé un AMI (appel à manifestation d'intérêt) pour la chasse. Pour pouvoir répondre à cet appel, les chasseurs de St Vigor ont créé une association : ACCVY (Association St Vigor d'Ymonville). Après étude des dossiers, la commission avec jury de l'AMI a sélectionné notre nouvelle association pour le droit de chasse dans ces bois. Cette autorisation sous commodat est pour une durée de 3 ans.

Amicalement,

Votre Maire,
Sandrine Lemoine



MAIRIE :

HORAIRES

D'OUVERTURE :

LUNDI ET JEUDI : 9H - 11H45

**MARDI : 9H - 11H45
ET 14H - 19H**

**VENDREDI : 9H - 17H
SANS INTERRUPTION**

ADRESSE E-MAIL : MAIRIE-ST-VIGOR@WANADOO.FR

SITE : WWW.STVIGOR.FR

FACEBOOK : SAINT-VIGOR-D'YMONVILLE MAIRIE

PANNEAU POCKET

**PERMANENCE DU MAIRE ET DES
ADJOINTS :
UNIQUEMENT SUR RDV**

**RAMASSAGE ORDURES
MENAGERES: LUNDI**

**HORAIRES CIMETIERE:
DU 1ER MARS AU 31 OCTOBRE :
8H - 19H
DU 1ER NOVEMBRE AU 29
FEVRIER :
8H - 18H**

Ecole

La fin des vacances d'été s'approche, c'est le moment de préparer les cartables !
La rentrée des classes a lieu lundi 1er septembre à 8h45.



Centre de loisirs



L'association *Sans Détour* assurera encore le centre de loisirs cette année, chaque mercredi et pendant les vacances scolaires (sauf vacances de Noël).

L'accueil pour les enfants de 3 à 12 ans se fait de 8h à 18h en deux groupes (moins de 6 ans et plus de 6 ans). Il est possible de réserver un accueil à la demi-journée, avec ou sans repas.

Le tarif (17,90€ pour une journée complète) est dégressif en fonction de votre quotient familial CAF.

Les inscriptions pour les adhérents se font sur le portail internet et pour les non adhérents, au secrétariat de l'association : 02.76.84.11.00
secretariat.sansdetour@gmail.com

Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants s'ouvre à davantage de jeunes Saint-Vigoraïs.

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) de Saint-Vigord'Ymonville évolue ! Jusqu'à présent réservé aux élèves du CE2 au CM2 de l'école Claude Nougaro, il est désormais accessible à tous les enfants domiciliés à Saint-Vigord'Ymonville, du CE2 à la 5^e, quelle que soit leur école (publique, privée, hors commune ou en instruction à domicile).



Cette ouverture vise à renforcer la participation des jeunes à la vie communale et à permettre à un plus grand nombre d'enfants de s'impliquer dans des projets citoyens, solidaires et créatifs.

Les enfants non scolarisés à l'école Claude Nougaro peuvent retirer un dossier de candidature à la mairie et le retourner complété avant le 11 septembre (dernier délai).

Les élections se tiendront le vendredi 26 septembre après-midi mais les enfants non scolarisés à l'école Claude Nougaro pourront voter en mairie les jours précédents.

Une belle occasion pour les jeunes Saint-Vigoraïs de s'engager, de donner leur avis et de contribuer activement à la vie de leur village !

Cantine et garderie

RAPPEL AUX PARENTS - INSCRIPTIONS POUR L'ANNEE 2025-2026

Nous vous rappelons que les inscriptions à la cantine et à la garderie sont **ANNUELLES** et doivent impérativement être effectuées avant la rentrée de chaque année.

Les dossiers sont à retirer en mairie et à rapporter complétés dès que possible !

ATTENTION !

Aucun enfant ne pourra être accueilli à la cantine ou à la garderie si le dossier d'inscription n'a pas été remis et validé par la mairie. Merci de votre compréhension et de votre réactivité !

URGENT!



Associations

Alors On Danse !

Salsa Bachata
Rock Chacha
et diverses
dances en ligne:
Disco,
Country, ...



C'est une saison 2024/2025 riche en soirées festives qui s'est clôturée le 25 Juin, en réunissant les danseurs de l'association, où la danse et la bonne humeur étaient toujours au rendez-vous.



Pour la saison 2025-2026 l'association proposera à partir du 25 Septembre des cours de danse niveau débutant le jeudi en ligne de 18h à 19h et en couple de 19h10 à 20h10

L'envie de danser vous démange, alors rejoignez-nous !!!

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter par mail alorsondanse.asso@outlook.fr ou par téléphone au 06 67 24 93 07.

La reprise des cours pour le niveau avancé se fera

Centre Artistique de l'Estuaire

Inscriptions au Centre Artistique de l'Estuaire - Saison 2025/2026

Le mercredi 3 septembre, de 14h à 17h, le Centre vous ouvrent ses portes pour une après-midi d'inscriptions et d'échanges.

Au programme de cette année :

- Danse classique et morden-jazz
- Babygym (pour les plus petits)
- Gym d'entretien
- Chant

Cours pour enfants et adultes.

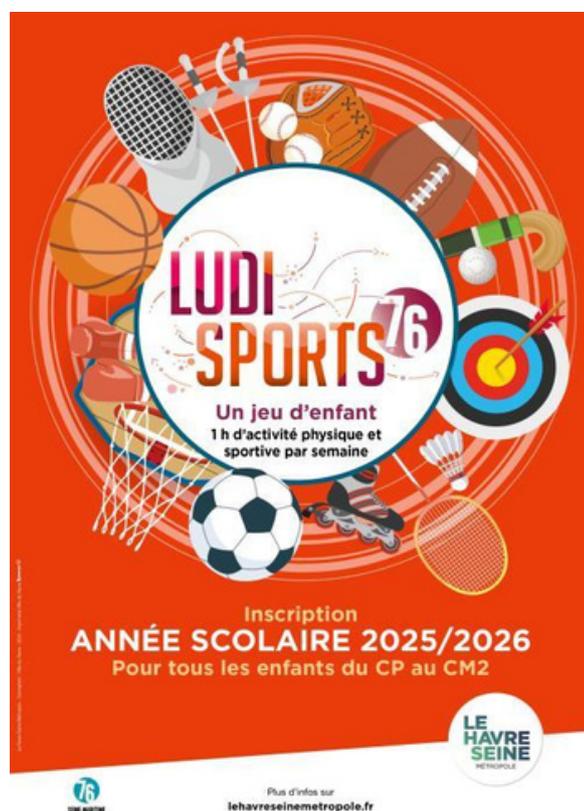
Venez rencontrer Marie-Paule, découvrir les activités et trouver celle qui vous fera vibrer toute l'année !



Ludisport 76

Chaque lundi et mardi de 16h45 à 17h45, les enfants du CP au CM2 inscrits pratiquent différents sports tels que le tir-à-l'arc, le rugby-flag ou les jeux d'adresse. Cette activité est proposée par la C.U. pour 25€ l'année seulement. Catherine, notre agent communal, prend en charge les enfants de l'école jusqu'au gymnase puis les ramène à la garderie pour ceux qui partent tard. Le Ludisport est un "défouloir sportif" de fin de journée où le sport et la convivialité sont de mises. Les enfants adorent !

Les inscriptions ont commencé, les dossiers sont à retirer en mairie.



Nous vous pouvons d'ores et déjà vous annoncer les deux dates de nos spectacles à venir :

- Spectacle de Noël : le samedi 13 décembre 2025
- Spectacle de fin d'année : le samedi 20 juin 2026

Nous vous donnons rendez-vous à la salle G. Le Maître de Saint-Vigor d'Ymonville pour chacune des représentations !

Divers

Containers de collecte - CU LHSM



Dernièrement, un certain nombre de saint vigorais ont retrouvé leurs containers avec un ruban adhésif de la Communauté Urbaine sur lequel figurait un numéro de téléphone.

La raison est simple, tous les vieux containers non répertoriés LHSM doivent être changés. Si vous possédez encore un container de l'ancienne communauté, vous devez contacter le service affilié au 02.35.22.25.25 ou au 02.35.25.05.35.

Les anciens containers ne seront plus ramassés et vidés très prochainement.

De plus, nous vous rappelons que les déchets sont ramassés **chaque lundi** pour l'ensemble de la commune **même lorsque le lundi tombe un jour férié** (hors jour de Noël et Nouvel An, ce qui nous concerne pas cette année).

Nouveaux habitants / Nouveaux + 65 ans

Vous avez maintenant plus de 65 ans... signalez le en mairie !

Vous êtes nouvel habitant... se faire connaître en mairie, pourquoi ?

Bien que cela ne revête aucun caractère obligatoire, il peut être intéressant pour les nouveaux habitants de se faire connaître en mairie (dans le respect de la réglementation RGPD) :

- Vous pourrez obtenir les informations sur **les activités municipales** : le fonctionnement des écoles et les pré-inscriptions scolaires par exemple et obtenir les documents municipaux (DICRIM, dernier bulletin municipal annuel...)
- Ce sera l'occasion de vous inscrire sur la **liste électorale**
- Se faire répertorier pour l'inscription sur la liste des **personnes vulnérables** en cas de risque majeur
- Le secrétariat prendra note des administrés de 65 ans et plus afin de les inscrire pour l'attribution des **colis , bons et invitations aux événements et animations**
- Il sera également possible pour les administrés de 65 ans et plus de s'inscrire sur la liste du Comité des Fêtes afin de recevoir les communications pour les événements les concernant
- C'est aussi l'occasion de rappeler aux famille que les jeunes dès leur 16^{ème} anniversaire doivent procéder au **recensement militaire**.



Bref, n'hésitez plus, faites-vous connaître !

Recensement

Le prochain recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 14 février 2026. Afin d'effectuer ce recensement, nous recherchons deux agents recenseurs disponibles en journée, soirée et le samedi. Vous pouvez prendre contact avec le secrétariat de la mairie pour postuler.



Nouvelle activité à St Vigor : Abdos de Gasquet !

METHODE DE GASQUET

ABDOS HYPO-PRESSIFS

2 COURS D'ESSAI GRATUITS
1/09/25
8/09/25

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :

LUNDI 18H30
SALLE POLYVALENTE
ST VIGOR D'YMONVILLE

ENSEIGNÉ PAR :
CLAIRE LEMAIRE

DE GASQUET CERTIFICATION
abdominaux

abdosdegasquet@gmail.com

Ce cours hebdomadaire (inscription à l'année) vous est proposé par Claire Lemaire, enseignante de la méthode et kinésithérapeute. Il s'agit d'une méthode douce mais efficace. Retrouvez les sensations corporelles sans passer par un travail long et épuisant et sans forcément transpirer !

Vous pourrez retrouver Claire pour des cours d'essais les lundis 1er et 8 septembre à 18h30 à la salle polyvalente G. Le Maître.

Retrouvez également toutes les informations en scannant le QR code de l'affiche.

Travaux

La marnière et le terrain de pétanque

Rebouchage de la marnière : un chantier enfin mené à son terme !

Après plusieurs années d'investigation et de démarches administratives, la marnière située sur notre complexe sportif est désormais totalement rebouchée. Ce chantier important marque la fin d'une étape essentielle à la sécurité et la valorisation de ce site.



Suite à cela, les travaux de terrassement ont pu avoir lieu au début de l'été et le réaménagement des terrains de pétanque est en cours de finalisation.

Afin de répondre au besoin du club, un bâtiment modulaire avec accès PMR va être provisoirement installé à proximité des terrains.

Le Conseil Municipal se réjouit de pouvoir accueillir à nouveau le club de pétanque sur la commune. Le retour officiel du club est prévu pour début septembre, offrant ainsi aux joueurs un nouvel espace convivial et sécurisé.

Les Ombrières photovoltaïques

La transition énergétique franchit une nouvelle étape dans notre commune.

Porté par *Axe Seine Energies Renouvelables*, le projet d'installation d'ombrières photovoltaïques est en cours sur le parking bétonné de la salle polyvalente et au-dessus des silos du service technique.

Les travaux, réalisés par la société *See You Sun*, permettront bientôt de valoriser cet espace tout en produisant une énergie locale et durable.

Un atout majeur dans ce projet : il ne coûte aucun euro à la commune. Le financement est intégralement pris en charge par *Axe Seine Energies Renouvelables*.

L'électricité produite sera réservée à l'autoconsommation dans un rayon de deux kilomètres autour du site. Elle bénéficiera aux collectivités et aux artisans et commerçants locaux, qui pourront accéder à une énergie à un tarif négocié, inférieur à la moyenne du marché.

La fin du chantier est prévue pour courant septembre.

Divers

PLUi enquête publique

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), une enquête publique se tient jusqu'au 29 septembre sur le territoire de la Communauté Urbaine.

Le dossier complet est disponible aux heures d'ouverture à la Maison du Territoire de Saint-Romain-de-Colbosc.

Vos contributions seront recueillies sur place sur les registres papier disponibles ou en numérique : <https://participation.proxiterritoire.s.fr/plui-le-havre-seine-metropole>

Un nouveau préau pour l'école

L'école primaire Claude Nougaro s'apprête à connaître une transformation importante avec la construction d'un nouveau préau. Ce projet a été rendu possible grâce à l'acquisition du terrain situé à l'arrière de la cour actuelle, offrant ainsi de nouvelles perspectives d'aménagement pour les élèves et la communauté éducative.

Le permis de construire vient d'être accordé, ouvrant officiellement la voie au lancement des opérations.

Dans le cadre des travaux, l'ensemble du préau actuel et des sanitaires existants sera complètement démonté. Pour assurer la continuité du service, des sanitaires provisoires sous forme de bâtiments modulaires ont été installés dans l'enceinte de l'école.

Le chantier débutera pendant les vacances scolaires de la Toussaint, afin de limiter l'impact sur la vie scolaire. L'objectif est d'offrir aux élèves et aux enseignants un espace plus adapté, fonctionnel et moderne.

Séniors

La cantine scolaire est ouverte aux séniors !

Saviez-vous que la cantine scolaire accueille également les habitants de plus de 65 ans ?

Deux places sont réservées à chaque service pour permettre aux séniors de partager un moment chaleureux avec les enfants autour du déjeuner.

Comment s'inscrire ?

L'inscription se fait directement à l'accueil de la mairie. Le règlement du repas (6€) s'effectue au moment de l'inscription.

Pourquoi participer ?

- Pour profiter d'un repas équilibré et convivial,
- Pour partager un moment intergénérationnel unique avec les enfants et ainsi renforcer les liens entre les générations.

N'hésitez pas à vous inscrire : la cantine scolaire est heureuse d'accueillir les aînés de la commune !

Événement

La journée portes ouvertes de l'Aéro Modélisme Club du Havre aura lieu le samedi 14 septembre sur la ZI du Hode.

N'hésitez pas à aller découvrir les nombreux engins s'élever dans les airs. Amusement garanti !



SHERPA

Le Service Havais d'Évaluation des Risques au domicile des Personnes Agées SHERPA

Ce dispositif est destiné **aux personnes retraitées de 60 ans et plus, locataires et propriétaires.**

Il a pour vocation d'accueillir, informer, conseiller, orienter et accompagner les personnes et leur entourage, qui souhaitent adapter leur logement au vieillissement.

Le SHERPA permet l'intervention gratuite d'une équipe pluridisciplinaire, composée d'un ergothérapeute et d'une coordinatrice.

Lors des permanences, la coordinatrice du dispositif accueille, informe, conseille et guide sur les possibilités de prise en charge financière des projets et la réalisation de différents dossiers relatifs à ce dernier.

Cet accueil vient en complément, le cas échéant d'un diagnostic et des préconisations d'un ergothérapeute qui après une évaluation de l'environnement et des capacités de la personne, conseille sur des solutions d'aménagement et/ou sur des aides techniques pour faciliter les gestes de la vie quotidienne.

Le SHERPA vous accompagne dans votre projet d'adaptation de votre logement

Permanences du SHERPA dans les locaux de la Maison du Territoire à Saint-Romain-de-Colbosc (5 rue Sylvestre Dumesnil) :

de 14h à 17h

vendredi 26 septembre 2025

vendredi 24 octobre 2025

vendredi 28 novembre 2025

vendredi 19 décembre 2025

sur rendez-vous :

tél 02.35.44.97.28 -

e-mail lamaisondahlia@lehavre.fr

Agenda

18/10 - Bourse aux livres, disques, jeux de société du Comité des Fêtes

9h-13h

19/10 - Journée jeux de société par le Comité des Fêtes pour Octobre Rose

dès 11h

11/11 - Cérémonie commémorative - Armistice

10h45

19/10 - Tournoi de pétanque pour Octobre Rose

14h

31/10 - Cérémonie de clôture Octobre Rose

18h30

30/11 - Marché de Noël du Comité des Fêtes

dès 10h

L'équipe INFO de la commune : Sandrine Lemoine, Julie Legagneux, Christophe Laurent, Anne Ferrand, Mélanie Pont, Félix Pesquet, Véronique Sauvanet, Cyrille Gauchard, Dominique Cottin. Ce magazine est le votre, améliorons-le ensemble! Vos suggestions et remarques : saintvigor.lemag@gmail.com. Retrouvez nous également sur la page Facebook : Saint-Vigor-d'Ymonville Mairie et sur le site : www.stvigor.fr